

Énergie

Témoignages issus de l'enquête Dites-nous:

« Que fait notre Commune pour développer l'efficacité énergétique et la production des énergies renouvelables ? »

« Le défi posé par le réchauffement climatique est très sérieux pour nous et nos enfants et nous devons tous faire notre part ; beaucoup peut être fait ici, chez nous. »

« Arlon pourrait être fière de l'éolienne qui a été développée par des citoyennes et citoyens mais nos élus n'en parlent jamais, comme si cela n'existait pas... »

Notre analyse :

L'énergie dont nous avons besoin pour nous éclairer, chauffer et déplacer pèse lourd dans les budgets de certains ménages et, avec les mesures de réduction systématiques des bénéfices sociaux par le Gouvernement fédéral, les demandes d'aides pour se chauffer ou payer la note d'électricité se multiplient auprès des CPAS.

Dans les années à venir, la tendance à l'augmentation du coût doit se maintenir puisque nous dépendons encore beaucoup d'importations d'énergies de l'extérieur avec tous les aléas des marchés et facteurs géo-politiques que nous connaissons. Le poste d'importations d'énergies représente d'ailleurs un pourcentage important de notre Produit intérieur brut (PIB) qui part à l'étranger.

Notre pays a aussi longtemps misé sur le nucléaire qui permettait de produire de l'électricité peu chère en sous-estimant systématiquement le coût de la fermeture et du démantèlement des centrales qui doit intervenir dans les prochaines années. L'Office national des déchets radioactifs et des matières fissiles (Ondraf) revoit d'ailleurs finalement ses estimations et table sur une augmentation de 8 milliards et 10 milliards d'euros, contre la projection initiale de 3,2 milliards.

Face à cette situation de marché, la Commune est obligée de prendre des mesures pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles et ses factures de consommation dans les bâtiments administratifs, écoles, structures d'accueil, etc. Certaines nouvelles constructions ou rénovations passives vont d'ailleurs dans le bon sens et doivent devenir la norme pour la Commune, comme exemple aussi pour les citoyens et citoyennes.

Ecolo + Arlon s'inquiète du poids de la facture énergétique communale et prône donc une politique ambitieuse en faveur des économies d'énergies et de l'efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables locales, notamment avec les coopératives citoyennes. L'exemple de la voisine Beckerich au Grand-Duché de Luxembourg est inspirateur pour notre ville (réseaux de chaleur, photovoltaïque, exploitation de la biomasse locale...). L'énergie, qui est aujourd'hui encore une menace pour les finances communales, doit devenir un levier de notre développement local.

Suite aux sollicitations d'Ecolo au Conseil communal, Arlon a bien adhéré à la Convention des Maires lors du Conseil communal du 26 janvier 2017; l'adhésion implique d'élaborer un plan de réductions des émissions à l'horizon 2030. Depuis cette décision louable, le dossier n'a plus avancé et le Comité de Pilotage n'est pas encore constitué pour la prise en main de l'avant-projet de plan d'actions. Ce dossier doit être repris en mains, nous y serons attentifs !

Comme atout pour atteindre le niveau de réduction des émissions attendues, Arlon dispose déjà d'une importante production d'énergies renouvelables qui se développe sur le territoire depuis 2015. Il y a en effet quatre éoliennes privées et une éolienne citoyenne à Sterpenich et un important parc photovoltaïque sur une friche de la SNCB à Stockem qui permettent de couvrir environ 50% des besoins d'électricité renouvelable des ménages (Ces chiffres ne prennent même pas en compte les multiples petites installations privées qui, en général, couvrent directement les besoins des ménages concernés).

Pour Ecolo + Arlon, l'objectif est de devenir autonome énergétiquement en 2050 en se basant essentiellement sur les énergies renouvelables et un ancrage local.

Ecolo + Arlon souhaite développer le Plan Climat prévu dans le cadre de la Convention des Maires pour atteindre l'objectif ambitieux de 100 % d'énergie renouvelable en 2050.

Nos propositions :

Fixation d'objectifs ambitieux

- **Créer un Plan Climat pour les objectifs de la Convention des Maires (2030) et 100% d'énergie renouvelable en 2050.**
- **Réaliser un bilan énergétique communal global**, c'est-à-dire, un bilan de la consommation énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux mais également du potentiel local en termes de ressources renouvelables.
- **Communiquer sur la politique et les objectifs** en matière d'énergie est nécessaire via le bulletin communal, le site de la Commune, les réseaux sociaux, ...

- **Soutenir les projets d'association de citoyens**, comme les coopératives, visant une participation ou le développement de projets, notamment en matière d'économie d'énergie et de production renouvelable. Ce soutien se doit d'être à la fois d'ordre technique, de plaidoyer pour la participation citoyenne aux projets et d'information transparente sur les projets locaux. Un soutien logistique est également nécessaire par la mise à disposition d'infrastructures où ces groupes peuvent se réunir.
- **Investir dans des projets citoyens et solidaires** sur notre territoire (par exemple 2 % des montants investis localement par les habitants de la Commune).

Lutte contre la précarité énergétique et appui à la population.

- **Proposer une information fiable en matière d'énergies** ; chaque citoyen arlonais doit pouvoir bénéficier d'une expertise de la qualité énergétique de son logement et des améliorations rentables envisageables. A ce titre, il est nécessaire de réinventer le guichet de l'énergie et d'assurer la mise en place d'une campagne locale sur les économies d'énergies.
- **Soutenir les initiatives en faveur des économies d'énergies** et les investissements dans les énergies vertes, par la mise en place de primes communales disponibles, pour les particuliers réalisant de tels investissements. L'accessibilité pour les bas revenus d'une telle prime est pour nous une priorité.
- **Installer des panneaux solaires et photovoltaïques sur les toitures des bâtiments publics en copropriété** avec les citoyens, afin de permettre à tout citoyen d'investir dans les énergies renouvelables, et ce même si sa résidence ne s'y prête pas ou que l'investissement financier est trop conséquent. Cette proposition permet également de faire face aux problèmes de financement rencontrés par la Commune, tout en s'assurant que les bénéfices de l'investissement soient répercutés localement.

- **Se retirer des produits financiers soutenant les investissements dans les énergies fossiles** -charbon, pétrole gaz - et nucléaire.

Limitation du coût de l'énergie pour la Commune

- **Mettre en place une politique de réduction de la consommation énergétique** plus ambitieuse via un plan d'investissements prioritaires pour les bâtiments de la **Commune** (isolation, meilleure régulation, multiprises avec interrupteurs, performances des chaudières ...), l'énergie la moins chère étant celle que l'on ne consomme pas.
- **Limiter la consommation énergétique des habitats**, en appliquant la norme « Bâtiment passif » pour toute nouvelle construction et la norme « Basse Énergie » pour toute rénovation d'un bâtiment communal.
- **Encourager le développement de coopératives d'utilité publique** pour mettre en œuvre ses missions d'intérêt général (par exemple : Miscanthus, chauffage collectif, tiers investisseurs...).
- **Utiliser les ressources forestières de la commune d'Arlon** non valorisables pour développer une filière bois.
- **Envisager la possibilité de mettre en place une unité de biométhanisation** ou unité de production électrique et/ou chaleur sur base du **Miscanthus**, qui peut être gagnant-gagnant pour les cultivateurs locaux et la Commune.
- **Développer un réseau de chaleur**, afin d'utiliser directement l'énergie produite (plutôt que de passer par les distributeurs), et avancer vers une autonomie énergétique réelle.
- **Soutenir le développement de la voiture électrique** par des stationnements équipés et une augmentation des véhicules communaux de ce type.